

## Dispositif applicable pour le Tournoi des 6 Nations Moins de 20 ans 2025

La FFR et la LNR ont conclu en juillet 2022 une nouvelle convention (« la Convention »), conformément aux dispositions du Code du Sport, régissant leurs relations à compter de la saison 2022/2023 jusqu'au terme de la saison 2026/2027 et intégrant notamment à travers son Annexe n°1 les conditions de mise à disposition des joueurs au sein de l'Equipe de France sur la période.

L'Annexe 1 de la Convention a été amendée pour les saisons 2024/2025 et 2025/2026 par un Avenant n°4 portant principalement sur l'Equipe de France et qui prévoit également des dispositions particulières concernant le Tournoi des 6 Nations 2025 U20, afin d'éviter les difficultés et les tensions rencontrées lors du Tournoi 2024 et de bâtir des parcours prenant en compte les contraintes des clubs professionnels tout en garantissant aux joueurs « majeurs » du groupe de l'Equipe de France des Moins de 20 ans de disputer des rencontres du meilleur niveau mondial de leur catégorie d'âge.

Le dispositif détaillé appliqué pour le Tournoi des 6 Nations U20 2025 est le suivant :

- 21 jours avant le début du tournoi des 6 Nations, une liste de 45 joueurs est communiquée aux clubs début janvier, en précisant les 2 matchs pour lesquels les joueurs majeurs (joueurs évoluant avec leur club en TOP 14 ou PRO D2) seront convoqués. Ces joueurs seront laissés à la disposition de leur club pour les 3 autres matches ;
- La liste des joueurs sélectionnés pour chaque match au moins 15 jours avant le jour du match. Cette liste est composée pour chaque match de 25 joueurs mis à disposition 5 jours francs avant chacun des matches ;
- Pour chacun des matches, la FFR ne sélectionnera pas un joueur qu'elle envisageait de convoquer uniquement :
  - si au moins 3 joueurs de l'équipe professionnelle de son club sont convoqués par le XV de France, **ET** qu'un joueur du même poste que ce joueur est convoqué par le XV de France.

Ou

  - si les besoins en 1ère ligne obligeraient le club à présenter une feuille de match incomplète sans le joueur concerné.

Un bilan sera fait à l'issue du Tournoi des 6 Nations 2025 en vue d'établir le mode opératoire appliqué pour le Tournoi des 6 Nations 2026.